gains du génie, le général Jung, rapporteur du projet sur le. Pourquery de Boisserin qui, bien qu'avocat a prononcé aujourd'hui un discours que ne désavouerait pas les meilleurs orateurs militaires. Ce discours, où abondent les détails techniques a été certainement inspiré par un officier supérieur pontonnier.

Il a produit un tel effet sur la Ch mbre que le Ministre de la guerre a jugé nécessaire d'y répondre immédiatement. Vous avez vu dans le compte-rendu de la séance les arguments que le général Mercier a opposés à ceux développés par le député d'Avignon. Que pourrions-nous y ajouter ? Rien. Rien, surtout, qu'soit intéressant au point de vue *physionomie*.

Au Luxembourg, on discutait le crédit agricole. Encore des techniciens, mais d'un autre genre.

SÉNAT

Séance du 21 Mai 1894

Avant la séance

L'élection des délégués sénatoriaux

La commission qui s'occupe des projets modifiant dans une certaine mesure le corps électoral sénatorial a adopté le projet de M. Guillemet, constituant à faire élire les délégués sénatoriaux municipaux par les électeurs de la commune et non comme actuellement par les conseils municipaux.

La séance

La séance est ouverte à 2 heures 10, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

Les Sociétés de crédit agricole

L'ordre du jour appelle la discussion de la deuxième délibération de la proposition de loi relative à la création de sociétés de crédit agricole.

M. Buffet critique l'article 1er; il trouve que cette loi ne répond pas au projet et n'est réclamée par personne.

M. Viger, ministre de l'agriculture, défend le projet.

Après une réplique de M. Buffet, les divers articles du projet sont adoptés.

L'ensemble est ensuite adopté par 214 voix contre 10.

Le Sénat vote ensuite après déclaration d'urgence, le projet tendant à modifier les articles 110, 112 et 632 du code de commerce sur la lettre de change.

La séance est levée à 5 heures 1/2 et renvoyée à demain 3 heures.

LES ANARCHISTES

A L'ETRANGER

EXÉCUTION

de six anarchistes

A BARCELONE

Barcelone, 21 mai. — Ce matin à quatre heures on a fusillé dans la citadelle les six anarchistes qui y étaient détenus condamnés à mort pour l'attentat contre le général Martinez Campos.

Les condamnés ont crié avec vigueur : Vive l'anarchie ! Mort à nos assassins !

L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

L'installation définitive de l'exposition d'Anvers est sur le point d'être terminée.

On pense que le 31 mai au plus tard, les exposants en auront fini.

L'exposition s'annonce comme devant être un grand succès.

Parmi mille merveilles d'un caractère particulièrement intéressant, il convient de citer d'une façon spéciale la reconstitution du vieil Anvers au XV siècle.

Nous en ferons l'objet d'une description détaillée.

En attendant, mentionnons quelques-unes des attractions actuelles de l'exposition anversoise.

Trois fois par jour, le matin, l'après-midi et le soir, concerts dans les jardins (sauf le samedi, jour où l'Exposition ferme à six heures du soir).

Tous les soirs, illumination générale des jardins, par les soins de l'organisateur des illuminations du *Cristal Palace* de Londres, et de l'exposition de Chicago.

Dans les jardins, tout semble fait pour arrêter et séduire le visiteur.

On voit disséminé de ci de là les théâtres Bijou, Syrien, Algérien, Tunisien et même Annamite.

Comme toute bonne exposition qui se respecte, Anvers a sa rue du Caire et aussi son concert Hongrois.

Une des choses à signaler est le spectacle d'une fête à Anvers au XVI siècle.

Cette résurrection du passé conserve un caractère de fidélité tout à fait remarquable.

Les musiques qui à cette occasion, se font entendre tous les soirs, exécutent des motifs de l'époque, morceaux qui, malgré leur teinte d'archaïsme sont des plus séduisants.

Tous les soirs, un peu avant la fermeture de l'exposition, une cavalcade s'organise et sonne le couvre-feu sur des airs d'il y a trois cents ans.

En somme, nous le répétons, l'exposition s'annonce comme devant être un gros succès et nous ne pouvons qu'en féliciter une fois de plus les organisateurs.

Ajoutons à titre de renseignements pour ceux de nos concitoyens qui désirent visiter l'exposition, que la Compagnie du chemin de fer du Nord et celle de l'Etat Belge s'occupent en ce moment de l'organisation de trains de plaisirs qui permettront aux habitants de notre région de se rendre facilement à Anvers.

***

Le comité d'organisation nous a communiqué le programme des fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'Exposition.

En voici le résumé :

4 Juin. — Tournoi de 1594 au Vieil Anvers.

17 et 18 Juin. — Concours hippique sur le terrain de l'agriculture.

Du 20 Juin au 3 Juillet. — Exposition de pierre vieillie, dans la salle des Fêtes.

9 Juillet. — Fête de Presse au Vieil Anvers et Tournoi de 1594.

22 Juillet. — Fête projetée au Vieil Anvers.

Du 28 Juillet au 6 Août. — Exposition de bijoux à la salle des Fêtes.

30 Juillet. — Tournoi de 1549 au Vieil Anvers.

Du 13 Août au 21 Août. — Exposition d'Aviation dans la salle des Fêtes.

20 août. — Tournoi de 1594 au Vieil Anvers.

Du 1 Septembre au 10 Septembre. — Exposition d'Aquarelles dans la salle des Fêtes.

1 et 2 Septembre. — Concours hippique au Vieil Anvers.

Du 15 au 17 Septembre. — Exposition de la culture maraîchère dans la salle des Fêtes.

Du 22 Septembre au 29 Septembre. — Exposition des produits du sol dans la salle des Fêtes.

Le 24 Septembre, — Fête équestre au Vieil Anvers.

Du 6 au 9 Octobre. — Exposition de Pomologie à la salle des Fêtes.

***

A partir du 5 juin, l'installation de l'exposition sera en fait accomplie. On pourra alors s'y rendre avec la perspective de voir l'exposition dans tous ses détails et dans toute la splendeur de son développement.

E. L.-B.

LES FÊTES DU CENTENAIRE A TOURCOING

La journée du lundi

La deuxième journée des fêtes bien que moins brillante que celle de samedi, le temps que celle de dimanche n'en a pas moins obtenu le plus grand succès.

Dès le matin et malgré un ciel gris et un froid vif, les promeneurs se répandent nombreux dans les rues pavoisées de la cité et se dirigent vers les différents endroits d'attraction.

L'exposition horticole est envahie par des flots de visiteurs qui s'extasient devant les magnifiques collections de plantes vertes ou fleuries entassées dans les différentes salles de l'Hôtel-de-Ville.

Au camp où l'entrée était gratuite hier, une foule compacte n'a cessé de s'y promener et les établissements ont tous fait de brillantes affaires.

Le matin à 10 h. 1/2, trois excellentes sociétés musicales, l'Harmonie Tourquennoise, l'Orphéon des Travailleurs et la Fanfare des Intimes ont donné sur le tertre du camp un délicieux concert qui s'est prolongé jusqu'à une heure.

Dans le camp on assiste à des exhibitions variées. Ceux qui aiment à faire des poids essaient la solidité de leurs muscles.

La gaieté est peinte sur tous les visages chacun s'amuse franchement.

Le camp français

Une des reconstitutions les plus intéressantes des hauts faits de ces ancêtres a surémoi celle du camp français en 1794.

Après avoir franchi le pont-levis on pénètre dans le camp et on se trouve mêlé à une foule de soldats portant l'uniforme du temps.

Presqu'à l'entrée se dresse la reconstitution du château du Bailly.

Un circulation pleine résurrection pittoresque.

Nous hurtons au passage des généraux de brigade de la première République, des officiers épaulant aux aux anciens régiments de hussards, de grenadiers, de voltigeurs, etc.

Dans la vaste du camp, éclairé par des torchères dont l'extrémité simule des grenades, c'est un bariolage des costumes du plus curieux effet. Les bourgeois et les artisans de l'époque se mêlent aux citoyennes portant la cocarde au bonnet.

De chaque côté du camp, des cabarets rappelant les cabarets de jadis avec les enseignes de l'époque. Les soldats des brigades Vandamme, Moreau, Malbrancq, Magdonald, Thierry, s'y attablent et trinquent joyeusement.

On se fera difficilement une idée de l'animation de ce camp d'un aspect fort curieux et dont l'impression qu'on se fait sur la lecture de l'histoire des camps de ce temps-là.

En face du château du Bailly se dresse un large terre-plein sur lequel des pièces d'artillerie sont dressées en batterie. C'est à cet endroit qu'a eu lieu le ballet militaire, ballet des mieux compris comme agencement intelligent et qui a du reste obtenu le plus vif succès.

La foule s'est portée en ses jours de fête, en nombre considérable au camp français, admirant fort cette originale résurrection.

Il y a lieu de féliciter le comité d'organisation d'avoir su donner à cette reconstitution un cachet de vérité aussi saisissant.

La deuxième sortie du cortège historique

L'organisation du cortège s'est faite dans d'excellentes conditions.

Dès une heure, une foule énorme s'est transportée dans la rue de Schoelcher, où le cortège se forme rue à peu et dans l'ordre que nous avons indiqué.

A 2 heures 35, le signal du départ est donné.

Nous avons pas l'intention de le rendre compte rendu détaillé de cette deux âme sortie du cortège à storique, nous avons d'ailleurs donné dans notre numéro d'hier matin des détails assez complets pour qu'il soit inutile de les décrire à nouveau.

Il ne nous reste donc à dire que, comme la veille, le cortège a été magnifique en tous points.

Il a suivi exactement l'itinéraire que nous avons indiqué; parti à l'heure que nous avons cité ci-dessus, il a fait terminé au camp français à 6 heures 35.

Partout, son passage a été un véritable triomphe et nous sommes heureux de relater qu'aucune détérioration ne s'est produite, ni aucun accident sérieux.

Place Notre-Dame de Lourdes, un arrêt de quelques minutes a eu lieu afin de permettre aux hommes de se désaltérer et de se reposer un peu.

Dans toutes les rues, une foule compacte se pressait de chaque côté de la chaussée, et le cortège se déroule au milieu des acclamations du public.

Quand il a débouché sur la Place des Halles pour rentrer par la rue de Schoelcher, la foule était énorme et la circulation totale interrompue, on n'écrasait littéralement et les gendarmes avaient beaucoup de peine à maintenir la foule.

Après la rentrée au camp de toutes les troupes, les hommes ont touché deux petits pains fourrés au jambon et les deux choppes, auxquels ils avaient droit.

M. Georges Devillers, président du cercle des officiers, représentant le général Soulhan, général en chef à la bataille de 18 mai 1794, a fait afficher au camp l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats.

Je suis heureux de vous faire part des félicitations chaleureuses qui vous sont adressées par M. le général de France, commandant en chef le premier corps d'armée ; vous avez marché et accompli les différents mouvements avec une correction parfaite et vous avez montré que les soldats de Tourcoing ont le cœur de vos ancêtres.

G. DUBUS,

Représentant le général Soulham ;

Château du Bailly.

Tourcoing, le 21 mai 1894.

Nous nous joignons de tout cœur aux appréciations si flatteuses de M. le général de France, car, en réalité, la tenue des hommes sur tout le parcours des deux journées, a été irréprochable.

Au moment où le cortège se mettait en route, un artilleur, M. Delsalise Alphonse, 37 ans, fleur, est tombé, mais ne s'est fait que quelques petites blessures qui, nous l'espérons, n'auront pas de suites graves.

***

Pourquoi faut-il que la malencontreuse pluie qui menaçait depuis longtemps déjà soit venue contrarier les réjouissances organisées pour le soir.

En dépit du mauvais temps cependant, les promeneurs tiennent bon et l'enthousiasme ne se refroidit pas.

Nous avons vu de troupes du cortège après s'être divertis sur le tertre du camp où ils s'étaient groupés, outrgorsiné un cortège qui a parcouru en chantant des chansons patriotiques plusieurs rues du centre.

C'étaient les « survivants de la bataille » faisant une promenade triomphale.

On a essayé d'illuminer malgré le mauvais temps qui allait s'accentuant mais la pluie eut bientôt raison des lampions.

Il convient de féliciter très chaleureusement le groupe d'officiers commandant les camp à la cavalerie, qui se sont montrés pleins de zèle et se sont tirés à merveille de leur mission.

M. Louis Deslombes, qui remplissait les fonctions de lieutenant d'artillerie, mérite surtout de vifs éloges.

Avis aux hommes de troupes du cortège

On nous prie d'informer les hommes de troupe ayant fait partie du cortège qu'ils recevront leur gratification en rapport avec leur costumes dans la matinée, à l'Hôtel des Pompiers.

LA SOIRÉE

En dépit du mauvais temps persistant, la ville n'en a pas moins présenté une grande animation jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Le programme de la reste été complètement suivi.

A 9 h. 1/2, sur le tertre du camp, a eu lieu la 2e représentation du superbe ballet patriotique exécuté de la façon la plus brillante par nos vaillant gymnastes sous ordre que la fanfare du Petit-Château rend et avec son brio habituel la belle page musicale de M. Frédéric Dubois.

Des applaudissements nourris ont éclaté dans la foule quand le ballet a pris fin.

Le concert de la place Leverrier

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte rendu détaillé du concert qui a eu lieu hier soir à la salle des fêtes place Leverrier, par l'Association symphonique, sous la direction de son symphonique-directeur, M. Albert Maurel.

Nous nous contentons de dire qu'il a obtenu un grand succès et que MM. Minsart et Jules Wat, aussi que la symphonie, se sont fait vivement applaudir.

Le produit de la cantate

On nous informe que la vente au profit des pauvres de la cantate officielle de MM. Pierre et Roubaix a produit une recette brute de 300 francs.

Un obit a été célébré hier matin en l'église Saint-Christophe à la mémoire des soldats morts pour la patrie de 1794.

C'est le Cercle militaire qui avait pris l'initiative de cette cérémonie à laquelle avaient différentes notabilités de la ville, une délégation du Cercle d'officiers de Roubaix, les Sociétés d'anciens militaires.

Les pick-pockets

Deux arrestations une tentative de vol à la tire ont été opérées hier.

Vers 1 heure 45, Mlle Marie Delespaul, rattachoise rue d'Artois se trouvait dans le *Camp Français* lorsqu'elle sentit une main se glisser dans sa poche. Elle saisit cette main mais l'individu se dégagea et l'enfuit; sans aucuns autre, il n'a cependant rejoint et amené au poste.

C'est un nommé Paul Marchand, 19 ans, demeurant à Lille, rue Détournée.

Une femme de 54 ans, Virginie Lutiez veuve Lemaire, demeurant à Lille, rue des Sarrasins a été également arrêtée au moment où elle tentait d'enlever le porte-monnaie de dame Bertrand Verstraete, 55 ans, ménagère, rue Fremeux.

Programme de la journée de Mardi

Exposition Horticole Internationale et Section des Beaux-Arts

Ouverture à huit heures et demie du matin

(Entrée gratuite)

TIRAGE DE LA TOMBOLA

A midi

Distribution des prix aux Soldats de 1794

Clôture des Fêtes du Centenaire

Chronique du Sport

VÉLOCIPÉDIE

Succès des Roubaisiens aux Courses du Dimanche 20 Mai

A Amiens, dans la course de juniors H. Chalet, nos jeunes coureurs Ernest Leur et Lagrange prenaient part au Vélodrome Lillois à une course de 20 kilomètres.

Ernest Leur est arrivé au poteau à 50 centimètres du premier, mais ayant commencé le virage du coureur, il a de cet fait été classé troisième, ce qui néanmoins est un magnifique résultat.

Le jeune Lagrange est arrivé sixième.

Dimanche dernier s'est réuni, à l'hôtel du Périgord, à Amiens, le deuxième congrès annuel de la *Fédération vélocipédique du Nord* sous la présidence de M. Van Zeller d'Oathove.

Dix-sept clubs étaient représentés. Il est regrettable qu'il n'y en ait pas en davantage, mais on a avant décidé l'admission du *Vélo-sport bouchinois*. Les sociétés à entendu la lecture du procès-verbal de la réunion du congrès de février dernier et de la situation financière exposée par M. Pidoux, trésorier.

Le Congrès, après discussion, a décidé la suppression du championnat-tri ; a renvoyé, au mois de février prochain la discussion de la question de la représentation proportionnelle des clubs aux assemblées de la Fédération ; a déclaré que, désormais, la commission sportive serait chargée de vérifier l'état des pistes sur lesquelles devront être courus les championnats, puis a tiré au sort les clubs à qui reviendraient les championnats de 1895 :

Le championnat bi-senior, au *Sport vélocipédique roubaisien*.

Le championnat bi-vétérans, au *Bicycle Club dunkerquois*.

Le championnat de 100 kilom. sur piste, au *Vélo-Club d'Amiens*.

Le championnat des 100 kilom. sur route au *Lens-Vélo-Club*.

Ces deux derniers championnats, nouvellement créés, remplacent le championnat tri, supprimé.

Enfin, l'assemblée a décidé qu'elle s'occuperait, au Congrès de février prochain, de la question des chronomètres officiels.

La séance, ouverte à onze heures, a été terminée à une heure de l'après-midi.

***

C'est dans dix jours que sera clôturé le deuxième congrès de la *Ligue du Lait-Boulogne*, organisée par le *Nord-Cycliste*.

P. DALE.

La Grève de la Maison DANEL

Hier dimanche, à neuf heures du matin, M. Vel-Durand, préfet du Nord, recevait une délégation du bureau du syndicat typographique, composée de MM. Delbrayelle, président ; Facon et Demolin, vice-présidents ; et Lelou, secrétaire.

M. Delbrayelle, après avoir présenté la délégation, a demandé à M. le Préfet l'autorisation de donner la parole au secrétaire pour lire une pétition que le syndicat avait décidé d'adresser à M. le Préfet.

Voici le texte de cette pétition :

A Monsieur le Préfet du Nord.

Monsieur le Préfet,

Les soussignés ont l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la pétition que la Chambre syndicale des Typographes réunis a adressée à M. le Président du Conseil, et dont les chargés de vous la remettre.

Vous avez savoir, Monsieur le Préfet, que les typographes de la Maison Danel, qui ont été engagés par M. Danel contre les Typographes lillois, vivent en vertu d'un contrat de travail, et que les ouvriers sont payés à raison de **5 c. 6 fr.** le mille lettres et non de **5 c. 5 fr.** le mille et de **4 fr. 50.**

M. Bigo-Danel, qui a été chargé de faire une enquête à Paris, et qui a fait le pèlerinage Paris-Rome, est revenu de Rome, mais n'a pas pu faire son rapport, vu que les ouvriers parisiens ont fait vous renseigner de quelque chose.

Des maisons de Lille importent à Paris et même de province une grande quantité de travaux, et pour cela, elles ne concurrencent pas seulement les maisons de Paris, elles concurrencent aussi les Lyon pour prendre le dessus. Mais, pour les Lyonnais et d'autres, les maisons de Lille ont fait un commencement de concurrence, en ne payant que **2 fr. 25** comme cela MM. Danel et Bigo-Delfrontière qui les ont renommés ouvriers.

Vous nous direz sans doute, Monsieur le Préfet, que nous ne sommes pas en cause, comme M. Danel l'affirmait lorsque la maison de Lyon ne fournissait que les travaux, livré à la place de Paris.

Après tout ce qui s'est passé, après les démarches faites auprès de la Société de Secours mutuels des ouvriers de l'imprimerie Danel et enfin le contrat typographique lillois représentée par les patrons et les ouvriers, après les mesures prises par le conseil syndical présidé à M. Danel et refusées catégoriquement par lui, nous ne pouvons croire à la sincérité de ce dernier imprimeur.

Nous avons tous pas d'ailleurs le précédent relevé et rapporté à M. Danel avait promis également un travail assuré, et qui ont aujourd'hui réduits à la misère. Nous avons vu des ouvriers grévistes dans le maison être mis à la porte parce que les jeunes filles faisaient le travail.

Tout jusqu'ici nous prouve que M. Danel veut exploiter la femme, ou plutôt la jeune fille, au mépris de l'hygiène, de la morale et sans souci de l'avenir d'un typographe qui actuellement travaillent dans les imprimeries de Lille.

Il veut, dit-il, concurrencer Paris, mais quand il aura à Lous des ouvrières qui travailleront pour 2 fr. 25 par tour des ouvriers à Lille qui auront un salaire minimum de 4 fr. 50 il est évident qu'il tentera de faire faire le plus de travaux possibles à Lous et qu'il fera de même à Paris, mais ayant pour fait avec ses ouvriers, il en réduira le nombre les fera chômer et les supprimera ensuite.

Alors les clients qui nous ont toujours été intéressants se mettront à rencontrer les imprimés à meilleur marché chez M. Danel qui porteront leurs travaux.

Les autres industriels de la ville verront leurs travaux diminuer, et, malgré répugnance qu'ils éprouvent à employer les moyens de M. Danel, la force des choses les y contra ndra et alors le pain des 300 familles sera mesuré à ceux qu'il aura pris à ce patron de commettre un attentat contre la typographie et lloise.

Si la liberté du travail permet à un patron d'accomplir de tels actes, nous, qui commettons vict mes, qui n'avons que nos bras pour nourrir nos familles, qui ne faisons que défendre nos intérêts et le terrain corporatif, nous pensons que le gouvernement peut prendre pour des suspects ou des ennemis politique nous ne faisons pas de point que, qui nous représentons, nous, Monsieur le Préfet, pleins de confiance, nous venons exposer ce que vous ne voudriez pas prêter plus longtemps votre concours à M. Danel.

Nous avons que le travail des travaux de la préfecture, deux lots seulement : imprimés des services départementaux et communaux : 12,267.70 ; imprimés du service vicinal : 10,500 fr. Sur lesquels M. Danel a fait un rabais de 5,000 fr.

Est-ce là l'objet d'une adjudication et que la partie la plus importante de ces travaux lui est accordée par faveur ?

Au nom de nos patrons qui sont amitié pour nous des meilleurs sentiments et qui viennent de nous prouver leur sympathie en donnant de la besogne à presque tous nos grévistes ;

Au nom des 300 familles typographiques de la ville de Lille qui n'ont que les ressources du travail de leur chef ;

Nous vous supplions, Monsieur le Préfet, de bien vouloir retirer à M. Danel tous les travaux qu'il lui a donnés, et de donner à tous les autres patrons et de les donner à n'importe quel maître imprimeur de Lille ou même à plusieurs si cela pouvait vous convenir.

Nous vous demandons l'assurance qu'il y a à Lille des imprimeurs assez importants et même plus que celle de M. Danel, tant au point de vue du personnel que du matériel, et que par conséquent vos travaux ne souffriront pas pour le fait du travail, au contraire, au profit de la célérité.

Nous osons donc espérer que vous voudrez bien penser à notre triste situation et que, puisqu'il vous est fourni l'occasion de montrer une fois de plus votre sympathie à une classe laborieuse, vous n'y manquerez pas.

Au nom de la Liberté, nous demandons que vous reprenez la vôtre vis-à-vis de M. Danel, en vous plaignant pour cela de la justesse de notre réclamation.

Au nom de l'Egalité, nous demandons que les patrons concurrent à l'exécution de travaux savent payer leurs ouvriers.

Au nom de la Fraternité, nous vous supplions de prêter aux ouvriers qui vous présentent cette requête et à qui vous assurerez les moyens de vivre alors ils vous faites droit à leurs justes réclamations.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement cette requête, nous vous prions, Monsieur le préfet, d'agréer l'expression de notre plus profond respect.

Pour la Chambre syndicale des Typographes de Lille,

Le Secrétaire, G. LELOU.

Le Président. E. DELBRAYELLE.

Les Vice Présidents, J. DEMOLIN, A. FACON.

M. le Préfet a d'abord assuré les délégués de sa sollicitude, puis il a déclaré que tous les travaux qui ne faisaient pas l'objet d'adjudications étaient accordés à M. Danel par le Conseil général, et qui lui, personnellement, ne pouvait déroger aux décisions prises.

Toutefois, comme les délégués informaient Monsieur le Préfet de l'intention du Syndicat de présenter au Conseil général, au Conseil municipal et dans les diverses administrations ; M. le Préfet s'est mis gracieusement à la disposition du Comité du syndicat pour le présenter au bureau du Conseil général et appuyer la pétition auprès des représentants de ce Conseil.

Les délégués ont accepté avec empressement l'offre de M. le Préfet, l'ont remercié et se sont ensuite retirés.

Chronique Régionale

Nos représentants

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins sur les exécutions capitales :

1° Sur le contre-projet de M. Delcassé, tendant à l'abolition de la peine de mort.

NORD. — *Ont voté pour :* MM. Defontaine, Julien Legrand, Jung.

Ont voté *contre :* MM. Carpentier, Cochin, Coget, Dron, Dupuis, Guillain, Hayez, Le Gavrian, Pierre Legrand, Lepez, Loyer, Michaux, Mont-Jembert, Pichon, Des Rotours Sée, Wel.

N'ont pris part au vote M. l'abbé Lemire.

PAS-DE-CALAIS. — Ont voté pour : MM. Boulet Lamendin.

Ont voté *contre :* MM. Adam, Boudenoot, Grauz, Jonnart, Du saussoy, Ribot, Taillandier Roe.

La Chambre a repoussé.

2° Sur la première partie du projet tendant à la suppression de la peine de mort.

NORD. — Ont voté *pour :* MM. Carpentier, Coget, Dron, Dupuis, Guillain, Jung, Le Gavrian, Legrand, Lepez, Michaux, Pichon, Sée, Wel.

Ont voté *contre :* MM. Cochin, Defonta ne Julien Legrand, Lemire, Loyer, de Mont-Jembert, des Rotours.

PAS-DE-CALAIS. — Ont voté *pour :* MM. Boudenoot, Grauz, Jonnart, Ribot, Taillandier.

Ont voté *contre :* MM. Du saussoy, Fasnien, Adam, Lamendin, Roe.

La Chambre n'a pas adopté.

UN DUEL

A la suite d'une discussion particulière une rencontre a lieu hier matin entre notre confrère et ami M. Alb. Ayasse, rédacteur en chef de l'*Impartial du Nord* et M. Georges Cahen.

A la première reprise, M. Cahen a été atteint au poignet.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le Conseil de révision. Canton Nord. — Hier après-midi, a eu lieu à la mairie dans l'une des salles des adjudications, le Conseil de révision des jeunes gens de la classe 1894.

A midi 50 MM. Desobry, adjoint, et Sayel, secrétaire général, sont allés en voiture à la gare les autorités militaires. Parmi elles se sont MM. Gréville, secrétaire général, Hiard, conseiller de préfecture sous-chef du général Bouchard du capitaine de recrutement Corneux, du médecin-major Lardier et Lemercier.

Ces messieurs prennent place dans trois landaus qui les transportent à l'hôtel de ville où les attendent MM. Barrelet-Maisonneuve, sénateur général de Tourcoing ; D'Halluin-Lenesre, maire de Linselles, conseiller d'arrondissement.

Les opérations ont commencé à 1 h. 1/4 pour se terminer à 4 h. 40.

Etaient présents : MM. Carrette, maire de Roubaix ; Henri Poffet, maire de Wattrelos ; Vandenbroucke, maire de Mouvaux ; Sayel, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Poillevez, lieutenant de gendarmerie ; Grugon, maréchal des logis de gendarmerie.

La service à cheval était fait par une brigade de gendarmerie et deux brigades d'agents, 672 conscrits ont passé la revue, répartis en 617 puis ils de 1 heure 55 ajourés ; 55 au 2 300 ajournés ; 3 en cinq minutes est fait pour permettre au docteur Cordier de se reposer.

Remise d'une médaille de fre classe à M. Hubert, commandant du corps des sapeurs-pompiers.

A 4 heures 55 après les opérations du Conseil de révision, M. Guérin, secrétaire général, s'avance vers M. Hubert, commandant du corps des sapeurs-pompiers, à qui il remet une médaille d'argent de fre classe en récompense de 23 années de service dans la ville de Roubaix ; il félicite vivement le décoré au nom de la République française et de M. Carnot

M. Hubert répond en ces termes :

Monsieur,

Je suis profondément touché de la médaille que vous m'remettez au nom de la République et j'emporte vivement M. le préfet ; croyez que je ferai comme par le passé et avec l'aide du corps des sapeurs-pompiers, tous mes efforts pour me rendre utile à Roubaix.

Les officiers du corps des pompiers ayant à leur tête M. Delannoy, sous-lieutenant, offrent ensuite à leur commandant une superbe couronne de laurier portant des mots : Les officiers à leur commandant, 24 mai 1894.

Les autorités se sont rendues ensuite à pied par la Grand-Rue chez M. Léon Allart qui les avait invités à dîner et sont retournés à Lille par le train de 9 heures 12.

UN DRAME DE FAMILLE

Cinq coups de révolver

Un bien triste drame s'est passé dimanche après midi dans une honnête famille d'ouvriers du n° 27 de la rue de Wasquehal.

A cette adresse demeurent les époux Duhamel, le mari, âgé d'une quarantaine d'années, tisserand chez M. Emile Delattre, la femme, âgée de 34 ans. Ils ont trois enfants : Jules, douze ans, Mathilde, six ans et Henri, deux ans et demi.

Dimanche vers deux heures de l'après-midi Duhamel rentra ivre chez lui ; sa femme qui lui faisait des observations il répondit par des injures et la menaça même de la frapper avec un ferment.

Quelques instants plus tard, sa femme put le calmer et il alla se reposer dans sa chambre en demandant son plus jeune fils, le petit Henri.

Mme Duhamel sequiesça à son désir et elle lui porta l'enfant, mais à peine était-elle dans la chambre que son mari, surexcité par l'ivresse, se précipita sur elle en lui disant : « malheureuse ! je tiens, et je vais te faire ton affaire ». En même temps, il tirait de dessous ses vêtements un revolver qu'il braqua sur la malheureuse.

Avait-il l'intention de tirer, on ne sait. Les voisins le considèrent comme un homme assez sobre et incapable de faire un mauvais coup.

Mme Duhamel prétend, elle, que son époux allait tirer lorsqu'elle se précipita sur lui et le renversa sur le lit en cherchant à le désarmer. Dans la lutte cinq coups de revolver furent tirés.

A bruit des détonations le petit Jules courut chercher des voisins qui vinrent au secours de Mme Duhamel.

On arrêta Jacques et on désarma le malheureux qui s'enferma dans sa chambre.

Le femme descendue au rez-de-chaussée fut prise d'une syncope et on dut appeler le docteur de Chabert pour la soigner.

La police qu'on avait prévenue monta au premier étage pour s'en parer du meurtrier qui ne se décidait à ouvrir la porte qu'après plus ieurs sommations.

Il portait des blessures à la jeune gauche, à la mâchoire et à la tempe qui ont été faites par les balles qui l'ont atteint. Emmené au poste de police du 2e arrondissement, Duhamel subit de M. Broigne, commissaire, un assez long interrogatoire et il fut ensuite conduit en voiture de place à l'hôpital où il a été admis d'urgence.

Son état n'est pas grave et il sera guéri dans quelques jours.

Le drame causa par ce drame avait été considérable dans le quartier. On s'accorde à faire l'éloge de la conduite du sieur Duhamel, on raconte que ce dernier est ouvrier rangé et travaille par son fils aîné Jules, âgé de 12 ans et que c'est sous le coup d'un profond chagrin et d'une vive surexcitation qu'il aurait agi.

L'enquête menée par M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement prouvera d'ailleurs la plus ou moins culpabilité de Duhamel.

UN VIOLENT INCENDIE

Un homme carbonisé

Dans la nuit du dimanche à lundi, vers une heure et demie du matin, deux ouvriers de la Compagnie Roubaisienne des charbons, passant rue Dupuis, remarquèrent à l'aspect rougeâtre des flammes s'échappant du toit de la maison occupée par les époux Dubuis, épiciers.

Ils donnèrent aussitôt l'alarme puis enfoncèrent la porte d'entrée pour permettre à M. et Mme Dubuis et à leur fils d'échapper au feu.

Les flammes en effet, activées par un vent violent avaient rapidement gravi les mansardes et le premier étage.

Deux hommes se trouvaient encore dans les mansardes, Henri Delettre, 21 ans, domestique, locataire des époux Dubuis et un neveu de ces derniers, François Donez, 27 ans, manœuvre de maçon, né à Calonne.

Le premier, Delettre, réveillé par la fumée qui emplissait la chambre sécoua son camarade de lit qui dormait d'un profond sommeil ; l'avertit du danger puis s'enfuit supposant être suivi par Donez.

Hélas ! il n'en était pas ainsi et bientôt les spectateurs aperçurent à l'une des fenêtres, le malheureux cherchant à fuir.

On le vit presqu'aussi tôt disparaître, ce qui fit croire aux témoins de ce drame qu'il avait pu s'échapper par la cour.

Il n'en fut pas ainsi, hélas, alors que l'incendie était complètement terminé et que l'on commençait les premières recherches, on en trouva sous les décombres le cadavre du malheureux Donez entièrement carbonisé et méconnaissable.

Le corps était à tel point consumé qu'il n'avait pas plus de 70 centimètres de hauteur. On le remassa assez difficilement puis on le transporta à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

François Donez était depuis quelques jours seulement chez son oncle et devait même le quitter dimanche matin, mais par une fâcheuse effronterie, ses parents voulurent qu'il restât quand même jusqu'à lundi.

Revenons maintenant au sinistre.

Ainsi que nous le disons plus haut, le vent qui soufflait violemment avait rapidement consumé les mansardes et le premier étage.

Il n'est pas cependant complètement consumé et que l'on commençait les premières recherches, on en trouva sous les décombres le cadavre du malheureux Donez entièrement carbonisé et méconnaissable.

Le corps était à tel point consumé qu'il n'avait pas plus de 70 centimètres de hauteur. On le remassa assez difficilement puis on le transporta à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

François Donez était depuis quelques jours seulement chez son oncle et devait même le quitter dimanche matin, mais par une fâcheuse effronterie, ses parents voulurent qu'il restât quand même jusqu'à lundi.

Revenons maintenant au sinistre.

Ainsi que nous le disons plus haut, le vent qui soufflait violemment avait rapidement consumé les mansardes et le premier étage.

C'est ainsi que l'immeuble portant le n° 77, occupé par Mme Julie Lepoutre, tapissière, le n° 79 par M. Duyck, tailleur et le n° 73 occupé par M. Leroy, tailleur, sont la proie des flammes.

Vers 3 heures 1/2, tout danger était d'après. Les dégâts sont évalués à environ 20,000 fr. pour les immeubles et 12,000 pour le mobilier.

Quant à la cause du sinistre, elle est inconnue.

Une enquête est ouverte.

Les obsèques de M. Notelet. — Les obsèques de M. Notelet, le malheureux chef de gare dont nous avons raconté la mort tragique, ont eu lieu hier, avec un concours immense de la population.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Laplace, chef de la petite vitesse à la gare de Tourcoing ; Gibe, contrôleur des douanes à la gare de Roubaix ; Destailleur, chef de la grande vitesse à la gare de Roubaix ; Delesalle-Lemaire fils, correspondant du chemin de fer du Nord.

Un peloton de douze brigadiers formait la haie, sous les ordres du surveillant chef de manutention, Swynghedauw.

Une superbe couronne avait été offerte par le chef et le personnel de la gare, elle portait cette inscription : « Le chef de gare à son estimé collègue. » Le personnel de la gare à son chef regretté. »

Parmi les notabilités qui suivaient le convoi nous avons remarqué : MM. Julien Lagache, ancien maire de Roubaix, Paul Wattine,